

TOULAUD Infos

Bulletin d'informations municipales n°35 (Août 2015)

Nouveau sur la commune Les Transports à la Demande ou TAD : comment ça marche ?

A partir de la rentrée scolaire 2015, la CITEA met en place un service de transport à la demande (TAD) sur la commune de Toulaud. Mais en quoi consiste exactement ce service ? Comment en bénéficier ? Nous nous sommes renseignés pour vous.

Les TAD, c'est quoi ?

Ce service de transport à la demande permet, à partir de certains points d'arrêt précis sur la commune de Toulaud, de rejoindre les communes de Saint-Péray ou de Guilherand-Granges, à des moments où la CITEA ne propose aucune autre alternative de transport. Pour cela, il faut réserver son trajet à l'avance.

Les TAD, c'est où ?

Pour prendre les TAD sur la commune de Toulaud, il vous faudra vous rendre à l'un des 5 points d'arrêt identifiés pour ce service. Ces points d'arrêt se trouvent placés sur la ligne de bus régulière : Toulaud Village, Mairie de Toulaud, Stade, Vocance, Camp Romain. Votre point de départ sera ainsi à

désigner lors de votre réservation.

Les TAD vous amèneront, selon votre choix, soit à l'arrêt Saint-Péray "Hôtel de Ville", soit à l'arrêt de Guilherand-Granges "Centre Commercial". Ils fonctionnent aussi en sens inverse, et peuvent vous permettre de revenir à Toulaud en partant de Saint-Péray ou Guilherand-Granges (mêmes points d'arrêt).

Les points d'arrêt TAD sont identifiables grâce à des bornes telles que celle de la photo ci-contre.

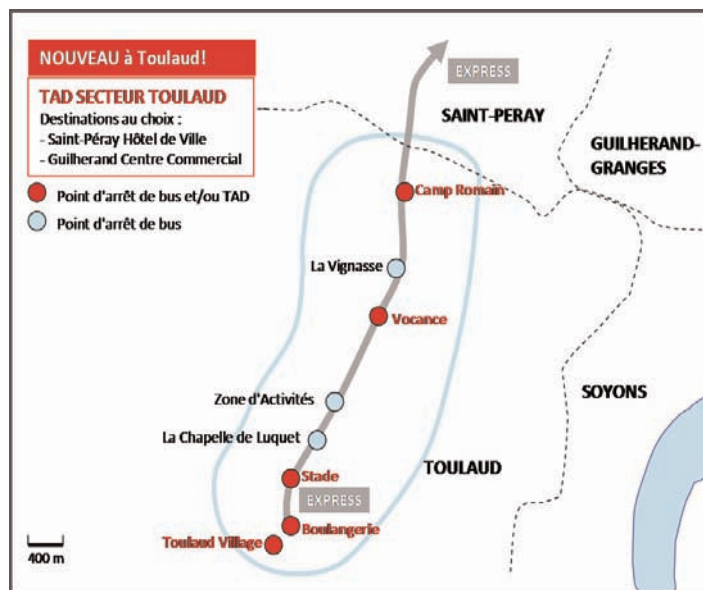
Quand peut-on utiliser les TAD ?

Le service TAD fonctionnera du lundi au samedi de 6h45 à 20h15 et les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h30 et de 15h00 à 18h00.

Dans ces créneaux horaires, la réservation TAD ne sera prise en compte que s'il n'existe pas d'autre possibilité de transport (express ou ligne régulière) à moins de 30 mn de l'horaire souhaité.

Comment ça marche ?

Pour bénéficier des TAD, il faut avant tout faire une réservation auprès de la CITEA, au n°



de téléphone suivant : 04 75 600 626. La réservation peut être faite plusieurs jours à l'avance, pour des trajets ponctuels ou réguliers. Elle doit être faite au plus tard 2 heures avant l'horaire souhaité pour le trajet. Elle ne pourra être satisfaite que sous réserve de disponibilité des véhicules réservés à cet effet, d'où l'intérêt de s'y prendre le plus tôt possible.

Combien ça coûte ?

Un trajet réalisé dans le cadre

des TAD vous coûtera le même prix qu'un trajet "classique". L'utilisateur bénéficie ainsi pour ce service des mêmes conditions tarifaires que pour le reste des transports organisés par la CITEA (1,20 € le trajet, possibilité d'acheter une carte de 10 trajets, possibilité d'acheter une carte d'abonnement... le tout fonctionnant indifféremment sur les trajets réguliers et/ou les TAD).



Comment utiliser le TAD ?

Etape 1

Inscrivez-vous
et réservez votre
trajet au
04 75 600 626

Etape 2

Rendez-vous à
l'arrêt quelques
minutes avant
l'horaire convenu

Etape 3

Profitez de votre
trajet CITEA

source : document CITEA, 2015

2015 - 2016

TOULAUD

ASSOCIATIONS

LOISIRS

CULTURE

SPORT

COMITE DE JUMELAGE

Président : Michel LETANG

Mise en place d'activités socio-culturelles et sportives en vue de développer les liens entre Toulaud et Monsano - 8 €

Michel Létang 06 80 08 59 31 michel.letang@wanadoo.fr

TC TOULAUD

TENNIS (dès 6 ans)

Ecole de tennis mardi 17h00-19h00

68 € (adultes) - 42 € (enfants)

130 € (école de tennis)

Anthony Javelas (Président) 06 81 52 07 76

tennisclubtoulaud@gmail.com

Inscription : Forum des associations et les mardis dès 17h

AMICALE LAIQUE DE TOULAUD

Présidents : Nathalie AUBERT / François ALIBERT

Diverses manifestations au profit des écoles de Toulaud - dès 18 ans - 5 €

Nathalie Aubert 06 23 91 27 66

amicalelaiquetoulaud@gmail.com

TOULAUD TENNIS DE TABLE

Président : Raphaël Vossey

Tennis de table loisirs adultes/enfants dès 8 ans

Enfants lundi 18h30 à 19h30 - 60 €

Adultes lundi 19h30 à 21h00 - 75 €

Inscription : Forum des Associations - 5 sept

Rapahaël Vossey 06 82 80 73 94 raphael.vossey@orange.fr

Bernard Gourdon 06 58 04 32 25

Josy Gaunard 06 08 55 62 91

ASSOCIATION

LES TOULAUDAINES

Présidente : Chantal Legrand

5% de remise à partir de 2 personnes de la même famille

Inscription : Forum des Associations - 5 sept - 14h-17h

ACTIVITE 3D

Jeudi 14h00 à 16h00 - 130 €

Chantal Legrand 06 12 95 92 20



YOGA (cours mixte)

mardi 9h00-10h15 - dès le 08/09 - 170 €

certificat médical obligatoire

Anita Pailloncy 04 75 25 81 56

GYM (adultes)

jeudi 20h30 - 21h30 - dès le 10/09 - 65 €

certificat médical obligatoire

Marie-Agnès Brunière 04 75 40 57 96

ZUMBA (Adultes)

mercredi 20h00 - 21h00 - dès le 09/09 - 100 €

certificat médical obligatoire

Chantal Legrand 06 12 95 92 20

MODERN JAZZ

jeudi 17h00-17h45 (4 à 6 ans)

jeudi 17h45 - 18h45 (7 à 9 ans)

jeudi 18h45 - 19h45 dès 10 ans

130 € (4-6 ans) - 145 € (7-9 ans et+)

certificat médical obligatoire dès 1er cours

Chantal Legrand 06 12 95 92 20

DESSIN - PEINTURE

mercredi 14h00-16h00 (tous âges) - 170€

Chantal Legrand 06 12 95 92 20

TRICOT

jeudi 18H00 à 19h30 - 15 €

Marinette Chantre : 04 75 40 34 89

COUTURE

lundi 14h30 à 16h30 - 15 €

Marinette Chantre : 04 75 40 34 89

TOULAUD'RANDO

Président : Marcel Taland

Randonnée dès 18 ans

mardi et vendredi

Licence fédérale et assurance individuelle : 22,50 €

Adhésion 5 €

Marcel Taland : 06 01 05 54 19 - marcel.taland@sfr.fr

Christine TOUSSAINT 06 12 57 54 71 christine-t@hotmail.fr



CLUB DU BON ACCUEIL

Cartes, pétanque, jeux de société - 19 €

mardi dès 14h00

Pierre Odrat (Président) : 04 75 40 33 02

CFE TOULAUD

FOOTBALL (Adultes) - 50 €

Entraînements lundi, jeudi 19h15 à 21h00
Matches soirs de semaine essentiellement lundi
Yann Galliou (Président) 06 23 41 77 21
Florian Reynaud 06 68 88 23 41

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGREE DE TOULAUD

(à partir de 16 ans révolus sous conditions)

jeudi, samedi, dimanche, jours fériés
**47 € (Propriétaire) - 65 € (Sociétaire)
120 € (Etranger à la commune)**
Thierry Chazallet (Président) 06 77 73 36 48
thierry.chazallet@wanadoo.fr
Inscription : vend 11 sept 19h -21h salle polyvalente

COMITE TIERS MONDE

**Humanitaire - Aide aux enfants défavorisés
de Madagascar - 20 €**

André Monchaux (Président) 04 75 60 96 28

TOULAUD SPORT

Président : François Alibert

RUGBY (plus de 5 ans)

Séniors : mardi, vendredi 19h30 (matches dimanches)
Loisirs mercredi 19h30-Ecole Rugby mercredi 17h30
100 € - 150 € selon catégorie
François Alibert 06 88 55 53 05
toulaudsports@gmail.com
Inscriptions : Dès 1ère semaine de septembre

AS BOULISTES TOULAUD

Président : Jeanny Jouvét

SPORT BOULES LYONNAISES (dès 10 ans)

mercredi, samedi, dimanche, jours fériés 14h00
**53 € (4ème division) - Loisirs 21 €
Carte membre 15 €**

Jeanny Jouvét 04 75 40 45 16
Inscriptions : Avant 1er septembre

UNION FEDERALE DES ANCIENS COMBATTANTS DU CANTON

Président : M. Gaston Pélissier

Regroupement des anciens combattants du canton et
amis et préservation du devoir de mémoire pour les
générations futures

**Célébration des commémorations
Cérémonies et Manifestations festives**

M. Pélissier 04 75 40 31 92
M. Bardon 04 75 80 20 17

LES VERS A SOI

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Prêts de livres, CD, revues ou consultation sur place
Animations culturelles pour petits et grands
Accueil des classes et des enfants (périscolaire TAP)
Portage de livres à domicile, accès Internet, Wifi...
lundi 16H30-18h00
mardi et vendredi 16h30-19h00
mercredi 9h30-11h00 et 16h00-18h00
samedi 10h00-12h00
vacances : mardi et vendredi 16h30-19h00
samedi 10h00-12h00
12 € - gratuit pour les moins de 18 ans
Carte valable 1 an dans toutes les bibliothèques
de la communauté de communes Rhône Crussol
Sybille Sanchez 09 77 48 86 00 - biblio@touloud.fr

PARENTHESE

Dircteur : Paul Bruyelles - Président : Pierre Dufresne
**Pension de famille (logement adapté à des personnes
isolées aux faibles ressources)**

**Bal folk annuel, sorties loisirs, ateliers manuels,
aide aux courses, comité de résidents...)**

Pour tous bénévoles de tous horizons et désireux
de s'impliquer dans un projet social et une association
oeuvrant pour l'insertion par le logement et l'économie

Contact : Claire Chambet, Chef de Service
chambet.claire@groupel.org

LES AMIS DE TOULAUD

Présidente : Isabelle REIS

Organisation de Festivités

Vide grenier / Foire : 1er dimanche de mai

Jeux Intervillage / Fête du coq vierge :
le 14 juillet

04 75 40 29 21

amisdetouloud@bbox.fr

ALLIANCE JUDO 4 VALLEES

JUDO - EVEIL JUDO

mercredi hors vacances scolaires

13h00 - 14h00 MS - GS - **148 €**

14h00 - 15h30 CP au CM2 - **158 €**

Inclus : licence FFJDA, assurance, adhésion, cours

Edouard Dell'Erba (Président) 06 40 52 01 76

Yan Fabre 06 05 42 57 80

dellerbaed@hotmail.com

info@alliancejudo4vallees.fr

Forum des Associations

Samedi 5 septembre 2015 - 14h à 17h

ACTUALITES COMMUNALES

Travaux

Petit passage en revue, non exhaustif, des travaux réalisés en cet été 2015.



La 3^{ème} tranche de la réhabilitation de l'école élémentaire est en cours d'achèvement. La partie centrale du bâtiment s'est entre autres dotée d'un ascenseur, l'école répondra désormais aux exigences des normes et obligations actuelles et permettra une accessibilité totale aux personnes à mobilité réduite. Montant des travaux : 300.000 €.



De nombreux chemins ont recouvert en cet été une seconde jeunesse. Ce fut notamment le cas du chemin du Mas (photo ci-dessus).



Le carrefour des Messicoles, à l'entrée nord du village prendra sa configuration définitive début septembre avec le marquage au sol.



Le boulodrome toulaudain affiche désormais son identité

► FORUM DES ASSOCIATIONS LE 05/09

Le forum des Associations Toulaudaises se tiendra le samedi 5 septembre prochain à la salle polyvalente de Toulaud de 14h à 17h.

Une dizaine d'associations y seront présentes.

Vous souhaitez vous inscrire ou inscrire vos enfants à une association, vous disposez d'un peu de temps libre et vous souhaitez devenir bénévole d'une association, ou vous voulez simplement découvrir les activités proposées sur votre commune ? Rendez-vous est donc pris pour le 05 septembre à partir de 14h.

► LOGICIEL PÉRISCOLAIRE

Encore un peu de patience !! Le logiciel qui permettra les inscriptions, modifications et paiements en ligne est en cours de paramétrage. Des temps de formation du personnel sont prévus en septembre, suivis de la saisie de tous les dossiers des enfants.

Après des tests en interne puis des tests réels par quelques familles, il sera mis à disposition de tous les parents.

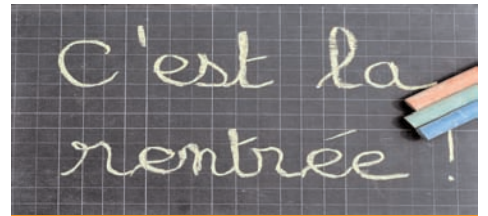
► MARCHÉ DE PRODUCTEURS

Le dernier marché de l'année se déroulera le dimanche 25 Octobre de 9h à 13h et se tiendra exceptionnellement dans la cour de l'école élémentaire. En plus des producteurs habituels, vous pourrez acheter d'excellentes caillettes et vous régaler d'une soupe de potimaron !

► ELECTIONS RÉGIONALES

Pour voter en décembre, il faut s'inscrire avant le 30 septembre.

Les élections régionales se dérouleront les 6 et 13 décembre 2015. Si vous souhaitez voter pour ces élections, il faut impérativement être inscrit sur les listes électorales de la commune. Si ce n'est pas le cas, il suffit de passer en mairie s'inscrire muni d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité avant le 30 septembre.



Rentrée des classes

Mardi 1^{er} septembre 2015

Ecole élémentaire : 04 75 60 49 56

Ecole maternelle : 04 75 60 49 57

Inscriptions cantine et garderie

(Garderie à partir de 3 ans révolus)

Plus de renseignements sur :

www.toulaud.fr, rubrique "services".

Ramassage scolaire

Au départ de Toulaud (Boulangerie)

Pour le collège : 7h25 et 8h30

Pour le lycée : 6h50, 7h25 et 8h30

Au départ du collège

15h30 et 16h30 (12h le mercredi)

Au départ de la gare de Saint-Peray

Pour les lycéens : 17h45 et 18h45.

Penser à faire créer ou recharger votre carte "Oùra" auprès de CITEA

Tarifs communaux

Cantine : 4,20 € le repas

Tarif réduit, pour et à partir du 2^{ème} enfant d'une même fratrie : 4,00 €

Garderie périscolaire

Prix évalué en fonction du quotient familial (5 tranches)

Tarif normal par heure et par enfant le matin et la 1^{ère} heure du soir : Tr 1 : 2,30 € / Tr 2 : 2,35 € / Tr 3 : 2,40 € / Tr 4 : 2,45 € / Tr 5 : 2,50 €

Tarif réduit par heure et par enfant la 2^{ème} heure du soir : tarif unique de 2 €. Toute heure commencée est due. Pour tout dépassement d'horaire après 17h30 et 18h30 (garderie du soir), application d'une pénalité de 2 € par demi-heure de retard commencée par enfant présent

TAP : l'inscription au TAP reste gratuite. Toutefois, certains jours, surtout le vendredi, seulement 50% des enfants inscrits restaient au TAP. Mais il y avait malgré tout 100% du personnel prévu. Pour éviter que cette situation ne se renouvelle, toute absence non signalée par e-mail à jeunes@toulaud.fr 72 h avant la prestation sera facturée 2€.



TOULAUD
Ardèche



14h/17h
SALLE
POLYVALENTE

SAMEDI

05

SEPTEMBRE

FORUM

DES ASSOCIATIONS